

Mise à jour des tableaux d'exécution des dépenses à fin juin 2025

Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de la bonne gouvernance financière de l'Etat et conformément aux engagements pris dans le cadre du programme conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI), le gouvernement de la RDC publie trimestriellement la situation provisoire des dépenses publiques exécutées suivant les étapes de la chaîne de la dépense et les procédures de dépenses autorisées conformément à l'arrêté interministériel N°110/MINETAT/MIN.BUDGET/2024 et CAB/MIN FINANCES/2024 N°123 du 20 /12/2024 portant manuel révisé à titre transitoire des procédures et du circuit de la dépense en République Démocratique du Congo ;

Notant que la République Démocratique du Congo, faisant face à une situation sécuritaire par la récurrence des conflits armés à l'Est du pays, qui entraînent une crise humanitaire persistante marquée par des déplacements massifs de populations, lesquels contraignent le Gouvernement à une prise en charge d'un niveau de dépenses exceptionnelles et non planifiées pour la sécurisation des territoires concernés et la protection de la population, un contexte qui exige des autorités la mise en œuvre des diverses stratégies qui nécessitent d'importants moyens de manière urgente, notamment pour l'acquisition des équipements nécessaires et le déploiement diplomatique quant à ce ;

Par conséquent, l'exécution budgétaire en rapport avec la situation sus évoquée est soumise à des pressions extrêmes, entraînant par moment et de manière inévitable des dépassements budgétaires que le Gouvernement s'efforce à maîtriser dans les strictes limites justifiables et acceptables,

Commentaire

Au regard des états de suivi budgétaires publiés dans le site du Ministère du Budget en date de 30/09/2025, Il a été fait état à posteriori d'un dépassement des crédits dans certaines sections (ministères et institutions) concernant différents titres budgétaires, et il convient à cet effet, de préciser que le taux d'exécution découlant de cette publication n'avait pris en compte que les chiffres du deuxième trimestre du Plan d'Engagement Budgétaire (PEB) en lieu et place de ceux du premier semestre 2025 à l'instar d'autres rubriques telles que l'engagement, l'ordonnancement. Cette situation justifie la nécessité pour le Ministère du Budget de procéder à une nouvelle publication afin de rétablir l'exécution du budget dans les proportions réelles ;

Aussi, les dépenses sécuritaires imputées malencontreusement dans certaines sections ont fait l'objet d'un reclassement pour raison de cohérence budgétaire ;

La guerre crée un risque réel de survenance des faits susceptibles de ne favoriser la bonne gouvernance. Ainsi, la mise en place de rapports budgétaires mensuels détaillés, incluant l'analyse des dépassements, n'est pas une contrainte, mais une preuve de bonne foi et un outil de gestion des risques. Cette démarche prouve que, malgré l'urgence du conflit, le gouvernement maintient une gouvernance financière rigoureuse et s'engage à l'imputabilité.

Fait à Kinshasa, 14 OCT 2025

Pour le Directeur Général en mission,

Jean MBUYI MUKEBA

